

4 ^{Le projet}

.1 | S'insérer dans un site

Vous avez besoin d'informations complémentaires

- **Sur rendez-vous, les conseils gratuits du CAUE**

Vous souhaitez construire, transformer, rénover, un architecte conseil vous guide en toute indépendance sur les aspects paysagers, architecturaux, paysagers et réglementaires.

- **Un pôle de ressources**

Il constitue une mémoire du département et offre une documentation riche de près de 2 000 ouvrages et revues que vous pouvez consulter sur place, emprunter et retrouver sur le site www.caue39.fr

- **CAUE du JURA**

151 rue Regard, 39000 Lons-le-Saunier
Tél. 03 84 24 30 36 • caue39@caue39.fr • www.caue39.fr



Laguiolle

Vous allez construire dans un site qui a déjà une longue histoire, un paysage apprécié par beaucoup d'autres personnes ; la loi vous fait le devoir de vous y insérer harmonieusement.

Insertion : « Trouver une place dans un ensemble » Petit Robert



avec le soutien financier de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Franche-Comté



151 rue Regard
39000 Lons-le-Saunier
Tél. : 03 84 24 30 36
caue39@caue39.fr
www.caue39.fr

Le bâtiment s'insère dans un milieu bâti

Il faut tenir compte des constructions environnantes en termes d'implantation, d'orientation des lignes de façades, de volumes, de matériaux, de couleurs, afin de s'inscrire dans un ensemble.

Dans un site peu urbanisé

Le rapport avec le site est primordial. Le paysage porte en lui une histoire et une identité qui font partie de notre patrimoine.



Architecte :
Livio Vacchini

Toute construction aura un impact d'autant plus fort que le site n'est pas construit et qu'elle paraîtra artificielle dans son environnement. Le caractère ouvert ou fermé du paysage, les structures de haies, bosquets, vergers doivent être respectés ou réinterprétés, le projet devant s'inscrire en toute modestie dans ce site.

S'adapter au contexte environnant

D'une façon générale, il est nécessaire de :

- étudier les caractéristiques paysagères, architecturales et urbaines identifiant les lieux,
- déterminer par quels éléments la construction s'intégrera dans le quartier ou le paysage : aspect extérieur de la maison, implantation par rapport à la rue, clôture, essences végétales...



Architecte :
Stéphane Gallo

Une maison contemporaine ?

La modernité en architecture est une preuve que notre civilisation est bien vivante, qu'elle a évolué et évolue toujours au fil des siècles. Cet acte de création participe à l'évolution du paysage urbain et rural. Ces formes simples permettent de valoriser le patrimoine existant. Les règles sont les mêmes que pour la maison dite traditionnelle : hauteur du bâti, distance par rapport à la rue, couleur des façades...



Architectes :
Didier Chalumeau,
Anne Gutfreund

L'aménagement des abords

Les talutages et les enrochements sont à proscrire : le projet doit être construit en fonction des caractéristiques du terrain et non l'inverse. De même, il est recommandé de limiter l'imperméabilisation des sols par l'emploi de goudron, béton...



Architecte :
Jacques Maillard